

N° 12

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE  
DE CAMONDATE DE CONVOCATION  
26/08/2025

NOMBRE DE MEMBRES

en exercice 27

présents 20

votants 21

OBJET

PERSONNEL  
Suppression de postes

Début de la séance : 20h15

Fin de la séance : 20h55

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille vingt-cinq, le premier septembre à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Salle Aragon, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude RENAUX, Maire.*

## Etaient présents :

Mesdames et Messieurs M. RENAUX, Mme GUYOT, M. TELLIEZ, Mme ROUSSEL, M. DUPUIS, M. CUVILLIERS, Mme CHATELAIN, M. CARPENTIER, Mme BRUXELLE, M. TORCHY, Mme LELIEVRE, Mme LALOT, Mme AUGUSTE, Mme GOURGUECHON, M. PIOT, Mme TOUTAIN, M. COPPIER, Mme NOISELIET, M. SENECHAL, M. BASTARD.

Formant la majorité des membres en exercice.

## Etaient absents :

- Mme LEGRAND
- M. CARDON (pouvoir donné à M. TELLIEZ)
- M. DESBUREAUX
- Mme SILVESTRE
- Mme CRIMET
- Mme BUIGNET
- M. FOLLEAT

## Secrétaires de séance :

- Mme GUYOT
- Mme ROUSSEL

## DELIBERATION N° 12

**OBJET : PERSONNEL – Suppression de postes**

### LE CONSEIL MUNICIPAL DE CAMON

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Collectivités, des Départements et des Régions

**Vu** l'article 2 de la délibération n°6 du conseil municipal du 26 juin 2023,

**Vu** la délibération n°4 du Conseil Municipal du 16 décembre 2024,

**Vu** la réorganisation des services périscolaire et extrascolaire et la possibilité de suppressions d'un emploi permanent d'adjoint d'animation à 8h00 et d'un emploi permanent d'adjoint d'animation à 5,5h,

**Vu** l'avis favorable du Comité Social Territorial du 27 août 2025,

### DELIBERE

ARTICLE 1 : Supprime un poste d'adjoint d'animation à 8h00.

ARTICLE 2 : Supprime un poste d'adjoint d'animation à 5h50.

ARTICLE 3 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Fait à Camon, le 1<sup>er</sup> septembre 2025 et ont signé les membres présents.  
Pour extrait conforme aux registres.

Le Maire,  
Jean-Claude RENAUX



The seal is circular with a blue border. Inside, there is a central emblem featuring a figure on horseback. The text 'MAIRE DE CAMON' is written in a circle around the emblem, and 'SOMME' is written at the bottom.

Le(s) secrétaire(s),



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Guynet'.